



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **Séance du 14 Février 2013**

(art. L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R.121.9 du Code des Communes)

Étaient présents : MM. Gérard LEMONNIER, Albert LEBLANC, Mme Jacqueline ARCANGER, M. Louis LOPPÉ, Mme Michèle LEMERCIER, M. Christophe BÉCHU, Mme Simone RABINEAU, M. Arnaud MOUSSAY, Mme Jacqueline PAPOUIN, M. Gérard HUARD, Mmes Michèle PEUDENIER, Marguerite FONTAINE, Annick GUILLAUME, MM. Paul GARNIER, Alain BELLAY, Mmes Corinne MERZOUK, Sylvie BLIN, Denise CARDINAL, Georgette TOUCHEFEU, Mlle Odile REBOURCIER, Mmes Christine BERTHELOT, Sylvie RUAMPS, MM. Christophe DÉMAS, Christophe BETTON.

Étaient représentés : Mmes Blandine CHRETIEN, Annick GILLES, MM. Daniel FOUGERAIS, Stéphane BIGOT et Max DERENNE qui avaient donné procuration respectivement à Mr Gérard LEMONNIER, Mme Simone RABINEAU, Mme Jacqueline PAPOUIN, Mr Christophe BETTON et Mlle Odile REBOURCIER conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Lecture faite, le compte-rendu de la réunion du 13 décembre 2012 est adopté par tous les présents.

Mr Gérard HUARD a été nommé secrétaire de séance (art. L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Décisions du Maire :

Monsieur le Maire fait part des dernières décisions prises dans le cadre de ses délégations :

N° 52-2012 : Fixation des tarifs des différentes activités organisées du 15 décembre au 28 décembre 2012 par le Service Jeunesse pour l'accueil de loisirs « Les Châtelets ».

N° 53-2012 : Renouvellement pour l'année 2013 de la location d'une partie des dépendances de la ferme de Charné pour un loyer annuel de 500 €.

N° 54-2012 : Attribution du marché de fourniture de combustible (fioul domestique) à la Société EURO FIOUL SERVICES de Montaudin-Ernée et du marché de fourniture de carburant (gazole non routier) à la Société BOLLORÉ de Mayenne pour l'année 2013.

N° 55-2012 : Renouvellement pour l'année 2013 du contrat d'analyses sanitaires avec le Laboratoire Départemental d'Analyses de la Mayenne pour le suivi de la restauration municipale

N° 01-2013 : Attribution du marché « Voirie – Réfection de la Chaussée de la route de Carelles » à l'entreprise STPO de Laval, pour un montant de 10 955,00 € H.T.

N° 02-2013 : Passation d'un nouveau bail portant sur la location du logement sis « La Basse Lande de Vahais » pour la période du 16 janvier au 15 avril 2013 et un loyer mensuel de 250 €

N° 03-2013 : Fixation des tarifs des différentes activités organisées les mercredis et samedis au cours de l'année 2013 par le Service Jeunesse pour l'accueil de loisirs « Les Châtelets ».

N° 04-2013 : Passation d'un contrat de service d'abonnement d'inspection périodique pour les aires et équipements de jeux à usage collectif avec le CETE APAVE NORD OUEST à Laval sur la base d'une redevance annuelle révisable de 969,42 € H.T. et pour une durée de trois ans.

N° 05-2013 : Fixation des tarifs des différentes activités organisées pendant les vacances de Février 2013 par le Service Jeunesse pour l'accueil de loisirs « Les Bizeuls » et « Les Châtelets ».

AFFAIRES FINANCIERES

MISE EN ŒUVRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2013

Après avoir pris acte des opérations d'investissements éligibles à la D.E.T.R. 2013, le Conseil Municipal **décide de solliciter** ce soutien financier auprès de l'Etat pour les deux projets communaux suivants :

➤ **mise en accessibilité de « l'espace cité administrative » (médiathèque, Trésor Public) ainsi que du Syndicat d'Initiative et des bureaux administratifs (ex Centre Médico Psychologique)** sur la base d'un montant de travaux plafonné à 100 000 € , représentant une D.E.T.R. maximale de 20 000 € au taux de 20%,

➤ **création d'un plateau multisports à vocation scolaire et périscolaire (rue Jean Moulin)** sur la base d'un montant de travaux plafonné à 50 000 € , représentant une D.E.T.R. maximale de 10 000 € au taux de 20%,

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2013

Sur le rapport des commissions municipales, le conseil municipal à l'Unanimité **décide d'attribuer** pour 2013 les subventions suivantes :

Vie Locale -	1 000,00 €
Education-Jeunesse	4 700,00 €.
Solidarités :	40 585,00 €
Agriculture :	7 200,00 €
Environnement :	180,00 €
Culture :	25 550,00 €
Sports-Loisirs :	90 150,00 €
Tourisme :	<u>18 000,00 €</u>

Représentant un montant total de 187 365,00 €

Le détail de ces subventions est joint en annexe

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2013

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les orientations du budget 2013.

Après exposé du bilan d'exploitation 2012 et des évolutions à fortes contraintes annoncées pour 2013 (nouvelle diminution des Dotations de l'Etat, évolution croissante des charges quotidiennes, répercussion de la réforme sur les nouveaux rythmes scolaires, augmentation des cotisations sociales,...) , le Conseil Municipal prend acte des objectifs de gestion et des projets d'investissements prioritaires pour 2013 :

1 – Objectifs de gestion 2013

- poursuivre la maîtrise les charges de fonctionnement : pour cela, priorité à la rénovation thermique des bâtiments ainsi qu'à la gestion et l'amélioration de l'éclairage public afin de contenir les factures d'électricité et de combustibles.

- adopter un projet pluriannuel « cœur de ville » en partenariat avec l'Etat, les Chambres Consulaires et l'Association Artcom' pour soutenir et redynamiser le commerce, l'artisanat et les services de proximité, avec pour premier objectif de recruter un chargé de mission type « manager de centre ville ».

- ne pas augmenter le taux des impôts communaux: et donc « faire » avec le produit des contributions directes tel qu'il sera notifié par l'Administration Fiscale

- financer tant que possible les investissements en cours ou nouveaux sur fonds propres de façon à limiter le recours à l'emprunt afin de ne pas augmenter l'endettement communal.

2 – Projets d'investissements 2013 (travaux et études)

- d'abord achever les opérations en cours (gendarmerie , nouvelle salle de sports et dojo et sa chaufferie bois, tribunes du stade, 3^{ème} tranche de l'Avenue de Paris),

- mettre en œuvre un programme pluriannuel d'accessibilité aux bâtiments communaux
tels que :

* cinéma, ensemble médiathèque-trésor public-syndicat d'initiative , salle Constant Martin, ex-cantine garderie Bld Duvivier, mise en œuvre d'une étude de faisabilité pour l'accessibilité de la Mairie..., l'objectif étant une mise en conformité à l'horizon 2015.

- prévoir le développement futur de l'agglomération :

* création d'un nouveau lotissement communal et d'un nouveau parc d'activités à la Brimonière...

- candidater auprès de l'Etat pour de nouveaux logements sociaux dans le cadre d'un nouveau lotissement communal et pour quatre logements adaptés à destination des familles sédentarisées du Clos St Hilaire.

- établir un état des lieux et une programmation renforcée sur plusieurs années de la voirie urbaine et de la voirie rurale .

SYNDICAT DE BASSIN DE L'ERNÉE

MISE EN ŒUVRE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE POUR DEMANTELEMENT DU BARRAGE DU MOULIN A TAN ET POUR REALISATION D'UN AMENAGEMENT FRANCHISSABLE DU BARRAGE DES BIZEULS

Dans le cadre de l'enquête publique en cours visant à déclarer cette opération d'intérêt général et suite à la délibération prise le 10 Juin 2010, le Conseil municipal **émet un avis favorable** au projet de démantèlement du barrage du Moulin à Tan et à la réalisation d'un aménagement franchissable du barrage des Bizeuls pour rétablir la continuité écologique de la rivière l'Ernée.

AGRICULTURE

ALIENATION D'UN DÉLAISSÉ CADASTRAL DE CHEMIN RURAL NON DÉNOMMÉ SIS « LES VILLIERS DU MILIEU » : MISE EN ŒUVRE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les riverains d'un ancien chemin communal restant figuré au cadastre et n'ayant plus d'utilité sollicitent son acquisition pour intégration dans leur propriété.

A cet effet le conseil municipal **donne son accord** pour diligenter préalablement à cette cession l'enquête publique réglementaire à intervenir.

TRAVAUX

CONSTRUCTION D'UNE SALLE OMNISPORTS ET D'UN DOJO

A - TRANSFERT DU LOT N° 3 « MENUISERIES ALUMINIUM » AU PROFIT DE LA SOCIETE JET ALU

Par jugement du Tribunal de Commerce de Laval la SAS LEBLANC, titulaire du lot n° 3 « Menuiseries Aluminium » de la Salle Omnisports et du Dojo a été reprise par la Société JET ALU dont le siège est à Ernée – 30 rue de St Denis de Gastines Cette société se proposant de reprendre à son compte ledit marché de travaux représentant un montant de 50 000 € H.T, le Conseil Municipal **autorise** à cet effet Monsieur le Maire à **signer l'avenant** de transfert à intervenir au profit de la Société JET ALU

B – APPROBATION D'UN ACTE DE SOUS-TRAITANCE AU LOT « MAÇONNERIE »

La SARL HUAULT Maçonnerie envisage de sous-traiter une partie de son marché : lot « maçonnerie » à la SARL ABIL de Bonchamp les Laval pour les « travaux d'étanchéité enterrée ». Le montant de la prestation sous-traitée s'élève à 12 186,56 € H.T. soit 14 575,13 € TTC.

A cet effet le Conseil Municipal **autorise** Monsieur le Maire à **signer l'acte spécial** de sous-traitance à intervenir.

CONSTRUCTION DE TRIBUNES COUVERTES AU STADE MUNICIPAL

APPROBATION D'UN ACTE DE SOUS-TRAITANCE AU LOT 'CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE »

La SASU DEMY d'Ernée envisage de sous-traiter une partie de son marché : lot « Charpente métallique – Couverture – Etanchéité – Serrurerie maçonnerie » à SOPREMA Entreprises de Rennes pour les « travaux couverture/étanchéité ». Le montant de la prestation sous-traitée s'élève à 12 706,88 € H.T. soit 15 197,43 € TTC.

A cet effet le Conseil Municipal **autorise** Monsieur le Maire à **signer ledit acte spécial** de sous-traitance

MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE DE LA CROIXILLE : ADOPTION DE L'AVENANT PORTANT RETRAIT DE LA COMMUNE DE LA CROIXILLE DU GROUPEMENT DE COMMANDE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ERNÉE

Monsieur le Maire rappelle que la Commune d'Ernée porte juridiquement le groupement de commande concernant la maintenance des installations d'éclairage public des communes du territoire de la Communauté de Communes de l'Ernée .

Par délibération en date du 22 novembre 2012 la Commune de La Croixille a décidé de se retirer de ce groupement de commande avec effet au 1^{er} Janvier 2013 , ce qui nécessite la passation d'un avenant au marché passé avec l'entreprise FORCLUM .

A cet effet le Conseil Municipal **autorise** Monsieur le Maire à **signer ledit avenant** à intervenir.

GESTION DU PERSONNEL

1 – MISE A DISPOSITION PAR CONVENTION DU SERVICE DES ESPACES VERTS AUPRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre d'une convention en date du 21 novembre 2007, le service des espaces verts intervient pour le compte de la Communauté de Communes pour divers travaux d'entretien dans une limite annuelle fixée à 300 Heures.

En 2012 le service des espaces verts ayant réalisé 330 heures, le Conseil Municipal **autorise** Monsieur le Maire à **signer l'avenant** à intervenir pour régularisation de ces 30 heures supplémentaires.

2 – RÉSORPTION DES EMPLOIS PRÉCAIRES (LOI N°2012-347 DU 12 MARS 2012) : INSCRIPTION DE DEUX AGENTS CONTRACTUELS SUR LISTE D'APTITUDE À L'INTÉGRATION DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Dans le cadre de la loi portant résorption de la précarité la commune a l'obligation d'établir un tableau ouvrant droit aux agents contractuels sous condition d'ancienneté à l'intégration dans la fonction publique.

Deux agents de la commune remplissent les conditions statutaires pour figurer sur ce tableau qui doit être établi avant la fin Février.

A cet effet le Conseil Municipal à l'Unanimité, **adopte** ce tableau d'aptitude comme suit :

- intégration d'un attaché contractuel.
- intégration d'un technicien contractuel

Étant précisé que ces intégrations sont subordonnées à la réussite d'un examen professionnel dit de sélection professionnelle.

3 - RÉGULARISATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS PERCEVANT L'INDEMNITÉ D'EXERCICE DES MISSIONS : CHANGEMENT DE TAUX AVEC MAINTIEN DE SALAIRE (ARRÊTÉ DU 24 DÉCEMBRE 2012)

Le régime indemnitaire relevant de l'indemnité d'exercice des missions attribué sur avis du Comité Technique par délibération du 26 Juin 2008 aux agents des filières : administrative, technique et animation n'est plus d'actualité.

Afin de se conformer à la nouvelle réglementation et sur avis du Comité Technique, le Conseil Municipal **décide de réactualiser** en conséquence le régime indemnitaire des agents percevant l'indemnité d'exercice des missions.

4 - RÉGULARISATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS PERCEVANT L'INDEMNITÉ SPÉCIFIQUE DE SERVICE : CHANGEMENT DE TAUX AVEC MAINTIEN DE SALAIRE (DÉCRET N° 2012-1494 DU 27 DÉCEMBRE 2012)

Le régime indemnitaire relevant de l'indemnité spécifique de service attribué sur avis du Comité Technique par délibérations du 10 Juin 2010 et du 29 septembre 2011 aux agents de la filière technique catégories A et B n'est plus d'actualité.

Afin de se conformer à la nouvelle réglementation et sur avis du Comité Technique, le Conseil Municipal **décide de réactualiser** en conséquence le régime indemnitaire des agents percevant l'indemnité spécifique de service.

5 - PASSATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL ENTRE LE CCAS (FOYER RESIDENCE DES PERSONNES AGEES) ET LA COMMUNE

Dans le cadre d'une réorganisation de la gestion du foyer résidence des personnes âgées, un agent du CCAS sera mis à disposition de la commune, service de l'école primaire, à compter du 11 mars 2013 pour remplacer un agent en congé maladie.

À cet effet, le conseil municipal **autorise** Monsieur le Maire à **signer** la convention à intervenir entre le CCAS et la commune pour la période du 11 mars au 5 juillet 2013.

Pour Extrait Conforme.

Le Secrétaire de Séance,



Gérard HUARD



Le Maire

Gérard LEMONNIER

	Pour Mémoire Attribution 2012	Propositions 2013	OBSERVATIONS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
SUBVENTIONS DE "FONCTIONNEMENT"				
FINANCES - Michèle LEMERCIER				
Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Ernée	1 000,00 €	1 000,00 €		Unanimité
Amicale du Personnel Communal d'Ernée	500,00 €	pas de demande		
ÉDUCATION - Simone RABINEAU				
Association Sportive "La Libellule"	700,00 €	700,00 €		Unanimité
Association Sportive "St Jo"	700,00 €	700,00 €		Unanimité
Amicale Laïque	700,00 €	700,00 €		Unanimité
Amicale Laïque (projet animation "Zut" école maternelle)	750,00 €			
Amicale Laïque (projet comédie musicale école élémentaire)		750,00 €		Unanimité
Association de Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre d'Ernée (A.P.E.L.)	700,00 €	700,00 €		Unanimité
Les Scouts de France - Groupe d'Ernée	750,00 €	750,00 €		Unanimité
Action catholique des enfants de la Mayenne (A.C.E.) - section d'Ernée	240,00 €	pas de demande		
Comité d'entente des associations de résistance et de déportation de la Mayenne	200,00 €	200,00 €		Unanimité
Prévention Routière (initiation Code de la route)	180,00 €	200,00 €		Unanimité
SOLIDARITÉS - Jacqueline ARCANGER				
U.D.A.F. - 53	620,00 €	620,00 €		Unanimité
Association pour le don du sang - bénévoles d'Ernée	150,00 €	150,00 €		Unanimité
Association pour le don du sang - bénévoles d'Ernée - subvention exceptionnelle - Familles Rurales	150,00 €			
	11 000,00 €	11 000,00 €		Unanimité
Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.)	20 325,00 €	20 715,00 €		Unanimité
A.D.M.R. (subvention exceptionnelle sur 5 ans (2008-2012) : 50 % de 9 000 €)	900,00 €			
Aide et Solidarité au BURKINA FASO (convention 2013-2014)	11 500,00 €	6 000,00 €		Unanimité
Fédération Nationale des Accidentés du Travail - Section d'Ernée	200,00 €	200,00 €		Unanimité
Croix d'Or de la Mayenne	160,00 €	200,00 €		Unanimité
Association de Solidarité et d'Entraide pour la Promotion des Orphelins Burkinabé	750,00 €	750,00 €		Unanimité
U.N.A.F.A.M. - Section 53	250,00 €	250,00 €		Unanimité
France Alzheimer Mayenne - LAVAL	500,00 €	500,00 €		Unanimité
Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) - LAVAL	200,00 €	200,00 €		Unanimité
AGRICULTURE - Christophe BÉCHU				
Concours Foire Interrégionale d'Ernée	4 000,00 €	4 000,00 €		Unanimité
Comice Agricole Cantonal d'Ernée	800,00 €	800,00 €		Unanimité
Groupement de défense contre les organismes nuisibles d'ERNÉE	1 500,00 €	1 500,00 €		Unanimité
Mutuelle Entraide d'Ernée	600,00 €	600,00 €		Unanimité
C.C.J.A. canton d'Ernée	300,00 €	300,00 €		Unanimité
TOTAL à reporter	60 325,00 €	53 485,00 €		

	Pour Mémoire Attribution 2012	Propositions 2013	OBSERVATIONS
REPORT	60'585,00 €	53'485,00 €	
ENVIRONNEMENT - Michèle LEMERCIER			
Mayenne Nature Environnement	180,00 €	180,00 €	Unanimité
Ernée Environnement	150,00 €	pas de demande	
CULTURE - Simone RABINEAU			
Musique Municipale (+ festivités du 14 juillet)	11 000,00 €	11 500,00 €	Unanimité
Les Chœurs d'ERNÉE - CHAILLAND	1 800,00 €	1 800,00 €	Unanimité
Ernée Théâtre	50,00 €	50,00 €	Unanimité
Association des Amis de l'Orgue d'ERNÉE	660,00 €	700,00 €	Unanimité
Exposition Régionale d'Art (52ème Salon)	11 500,00 €	11 500,00 €	Unanimité
SPORTS - LOISIRS - Arnaud MOUSSAY			
Moto-Club d'Ernée	10 800,00 €	20 000,00 €	Unanimité
L'Ernéenne (toutes sections confondues)	59 300,00 €	60 400,00 €	Unanimité
Cyclo-Club Ernéen	3 000,00 €	3 000,00 €	Unanimité
Cyclo-Club Ernéen (subvention handisport)	600,00 €	500,00 €	Unanimité
Randonneurs Cyclotouristes Ernéens	1 400,00 €	1 400,00 €	Unanimité
La Gaulle Ernéenne	800,00 €	800,00 €	Unanimité
Les Vieux Bols Ernéens	850,00 €	850,00 €	Unanimité
Ernée Jazz Danse	1 500,00 €	1 500,00 €	Unanimité
CANOM - Foulées de la Saint Grégoire	700,00 €	700,00 €	Unanimité
Ernée Randonnée Pédestre	500,00 €	300,00 €	Unanimité
Société boules Bretonnes d'Ernée	500,00 €	500,00 €	Unanimité
Modélisme Club	200,00 €	200,00 €	Unanimité
TOURISME - Blandine CHRÉTIEN			
Syndicat d'initiative	1 000,00 €	1 000,00 €	Unanimité
Association de Jumelage	1 000,00 €	1 000,00 €	Unanimité
Association Foire de la St Grégoire (18ème Édition)	12 000,00 €	12 000,00 €	Unanimité
Association Foire de la St Grégoire (subvention complémentaire si de nouvelles animations)	1 000,00 €	1 000,00 €	Unanimité
Artcom' (marché de Noël)	2 000,00 €	2 000,00 €	Unanimité
Syndicat du Percheron Mayennais (animation St Grégoire)	1 000,00 €	1 000,00 €	Unanimité
TOTAL	184 075,00 €	187 365,00 €	

Fait et délibéré en séance le 14 février 2013 - Certifié exact

